



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

**CENTRE
PENITENTIAIRE
DE
BEZIERS**

Le 04 juin 2026 **LETTRE OUVERTE**

Le Secrétaire Local

à

Monsieur le Garde des Sceaux

Objet : Votre visite du CP de Béziers

Monsieur le Garde des Sceaux, ministre de la Justice

Ce jeudi 4 juin 2026, vous vous êtes rendu en visite au Centre pénitentiaire de Béziers.

Notre organisation syndicale locale avait sollicité sa participation à la rencontre organisée avec les représentants du personnel à l'occasion de votre déplacement. Il nous a été indiqué par la direction de l'établissement que seules les organisations syndicales représentatives seraient reçues.

Pourtant, le SPS-CEA est une organisation syndicale représentative au niveau national et représente également de nombreux personnels de surveillance au sein du Centre pénitentiaire de Béziers.

Nous nous interrogeons donc sur les raisons qui ont conduit à l'absence de notre organisation lors de cet échange institutionnel pourtant particulièrement important pour les personnels de l'établissement.

À quelques mois des élections professionnelles de décembre 2026, il nous semblait légitime que l'ensemble des sensibilités syndicales présentes localement puissent faire entendre les préoccupations des agents qu'elles représentent.

Malgré cette absence, le SPS-CEA du Centre pénitentiaire de Béziers tenait à porter à votre connaissance plusieurs réalités auxquelles sont quotidiennement confrontés les personnels.

Comme de nombreux établissements de la région Occitanie, le Centre pénitentiaire de Béziers souffre d'un manque chronique d'effectifs de surveillance et d'une surpopulation pénale particulièrement préoccupante.

Ce matin encore, avant votre arrivée, des agents ont dû intervenir à la suite d'un refus de réintégration ayant donné lieu à des menaces de mort répétées et à des propos à caractère raciste à l'encontre de personnels. Ces situations, devenues trop fréquentes, illustrent les difficultés croissantes rencontrées par les surveillants pénitentiaires. L'accumulation des heures supplémentaires, les agressions, les tensions permanentes en détention et l'épuisement professionnel fragilisent durablement les équipes.

Les personnels attendent désormais des réponses concrètes à travers le renforcement des effectifs, la création des places de détention annoncées et le développement des structures adaptées, afin de permettre un retour à des conditions de travail acceptables et à une prise en charge plus sécurisée des personnes détenues.

Veillez croire, Monsieur le Garde des Sceaux, en l'expression de notre profond attachement au service public pénitentiaire.

Le Secrétaire Local